



Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Paris, 30 septembre 2013

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DISCOURS DE CÉCILE DUFLOT

Présentation des architectes et maîtres d'œuvre lauréats des marchés de la SGP

Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Préfet de département,
Messieurs les Parlementaires
Monsieur le Président du Conseil régional
Messieurs les Présidents de Conseil général
Mesdames et Messieurs les élus
Monsieur le Président du Conseil de surveillance de la SGP
Monsieur le Président du Conseil stratégique
Monsieur le Président du Directoire
Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, en juin 2012, nous inaugurons l'exposition consacrée à l'Architecture et au Design des gares du Grand Paris. J'en garde un souvenir particulier car, outre l'intérêt du sujet, il s'agissait de ma première intervention publique en tant que ministre chargée du Grand Paris.

Je dois vous avouer mon plaisir de nous retrouver aujourd'hui car nous pouvons être collectivement fiers du travail accompli depuis un an.

Revenons un instant sur le chemin parcouru.

Alors que les projets du Grand Paris avaient défrayé la chronique sous le gouvernement précédent comme des sujets de tensions entre l'Etat et les collectivités locales, nous voici aujourd'hui avec un projet partagé, réaliste et financé, qui traite à la fois de l'amélioration des réseaux de transport existants dans le cadre du Plan de mobilisation porté par la Région, et de la réalisation par la Société du Grand Paris, qui nous fait l'honneur de nous accueillir dans ses locaux aujourd'hui, de nouvelles lignes de métro automatique destinées à offrir de nouvelles liaisons en rocade et à desservir les territoires enclavés de la périphérie parisienne.

Pour ce faire, il a fallu commencer par remettre de la cohérence dans la gouvernance des transports franciliens. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de restaurer l'autorité du STIF sur l'ensemble des réseaux de transports publics, y compris sur les lignes du Grand Paris Express qui ont vocation à être pleinement intégrées au réseau existant, avec lequel elles seront totalement connectées.

Le Nouveau Grand Paris des transports, annoncé par le Premier ministre le 6 mars dernier, constitue une feuille de route ambitieuse mais indispensable. Il s'agit, pour le dire simplement, de poser les bases d'une métropole durable, c'est-à-dire attractive, innovante et solidaire.

L'organisation de l'espace urbain n'est pas une question technique, mais une question politique à part entière, vous le savez bien. Nous devons faire face à des enjeux considérables, essentiels pour la qualité de la vie de millions de personnes, essentiels pour notre cohésion sociale, essentiels pour notre capacité à lutter contre les périls écologiques comme pour le développement économique

La métropole que nous voulons bâtir doit être soucieuse du bien être de ses habitants et ne peut accepter les phénomènes de ségrégation sociale et spatiale qui mettent à mal l'idéal républicain d'égalité et de fraternité. L'égalité des territoires, mission dont le Président de la République m'a confié la responsabilité, doit bien sûr valoir entre les régions, mais aussi au sein des bassins de vie. Il est intolérable que dans le Grand Paris, l'une des métropoles les plus riches et développées du monde, des quartiers s'enfoncent dans les difficultés économiques et sociales tandis que d'autres accumulent les richesses.

La vision de ce que doit devenir la métropole à l'échéance 2030, nous la partageons avec la Région et je suis confiante, Monsieur le Président, cher Jean-Paul Huchon, quant à l'aboutissement très prochain de la révision du Schéma Directeur qui constituera notre feuille de route à tous, Etat et collectivités, pour l'aménagement et le développement de la région capitale. Ce schéma directeur, clé de voûte du développement de l'Ile-de-France, s'imposera en effet à l'ensemble

des documents d'urbanisme et de planification, y compris les Contrats de Développement Territorial.

Ces CDT, dont l'élaboration se poursuit activement grâce à l'implication du Préfet de région - la signature du premier contrat doit intervenir le mois prochain - constitueront en effet des outils de déclinaison du SDRIF à l'échelle des territoires de projet. Le Parlement ayant proposé de reporter d'un an, soit au 31 décembre 2014, la date de mise à l'enquête publique des CDT, je formule le vœu qu'un maximum de contrats, parmi la vingtaine en cours d'élaboration, soient finalisés à cette échéance. Ces contrats permettront en effet d'identifier les équipements et infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des projets de territoire et qui auront vocation à recevoir des financements.

A ce propos, le nouveau Contrat de Plan entre l'Etat et la Région pour la période 2014-2020, dont l'élaboration s'engage, constituera un levier privilégié pour la construction du Grand Paris dans ses différentes dimensions. Y compris pour les actions à destination des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le cadre de la réforme préparée par mon collègue François Lamy, le ministre délégué à la Ville, car nous savons tous l'importance de ces enjeux dans le Grand Paris.

La réorientation du Grand Paris en faveur des déplacements du quotidien illustre notre conception d'une métropole mixte et inclusive. Une métropole qui fait en sorte que l'activité des entreprises serve aux habitants, qui mène avec vigueur la bataille de la construction de logements et se préoccupe tout autant de préserver les espaces naturels et agricoles. Pour reprendre une image développée par les architectes de l'Atelier International du Grand Paris, nous faisons le choix d'une « métropole douce », qui sait accueillir chacun, des enfants aux personnes âgées, et offrir des opportunités et des parcours de vie diversifiés et de qualité.

Il y a d'ailleurs urgence à agir en ce sens. Les démographes savent que l'agglomération parisienne peine à faire place aux familles. La hausse insensée des prix du logement, la difficulté à se déplacer, l'insuffisance d'espaces naturels et d'équipements publics collectifs, toutes ces difficultés pèsent sur la vie quotidienne des Franciliennes et des Franciliens.

Le gouvernement entend se saisir de ces problèmes de façon déterminée.

Dans le champ du logement, par exemple, les mesures décidées depuis un an et demi et celles actuellement en discussion au Parlement dans le cadre du projet de loi sur l'Accès au logement et un urbanisme rénové auront un impact décisif : encadrement des loyers, mobilisation du foncier public, renforcement des objectifs de construction de logements sociaux, création d'une garantie universelle des loyers, et j'en passe. Vous pouvez compter sur mon engagement pour suivre

personnellement la mise en œuvre de ces mesures, tout particulièrement pour ce qui concerne l'Ile-de-France.

Le projet qui nous réunit ce matin, le premier tronçon de la ligne 15 du métro « grand parisien », constitue une autre illustration de l'engagement de l'Etat dans l'amélioration concrète de la qualité de vie des Franciliens. Les 33km du tronçon entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs verront près de 300 000 usagers quotidiens emprunter l'une des 16 nouvelles gares dès 2020. Je sais que chacun, et en premier lieu les équipes de la SGP que j'ai eu l'occasion de rencontrer ce matin afin de les remercier pour le formidable travail réalisé et les inviter à ne pas relâcher l'effort, est mobilisé pour tenir cette échéance. L'ensemble des signaux sont d'ailleurs au vert et l'enquête publique, qui débute la semaine prochaine, constituera un nouveau jalon dans la mise en œuvre du projet.

Permettez-moi d'insister sur l'importance de cet investissement – 5,3 milliards d'euros pour le seul premier tronçon de la ligne 15 – et sur son impact sur la relance de l'activité économique dans notre région.

La mise en œuvre du Grand Paris Express conduira à la création de 15 à 20 000 emplois directs chaque année dans le secteur des travaux publics. Et les maîtres d'œuvre présents ici ce matin grâce à l'attribution par la SGP de marchés à hauteur de 300 millions d'euros, constituent la première concrétisation de cet effet sur le carnet de commande des entreprises ! Mesdames et messieurs les dirigeants d'entreprises, faites en sorte que cette commande publique sans précédent permette de mettre le pied à l'étrier de jeunes professionnels et n'oubliez pas d'accueillir dans vos équipes des personnes motivées issues des quartiers dont la seule mention du nom suffit souvent à les exclure du monde du travail.

Les retombées de ce projet seront considérables : déplacements facilités, réseaux existants désaturés, congestion routière réduite, environnement amélioré, projets d'aménagement accélérés. Pour ne citer qu'un exemple, ô combien emblématique de ces effets positifs, je mentionnerai l'Institut Gustave Roussy de Villejuif, premier centre de soins et de recherche en cancérologie en Europe. Cet établissement à la renommée mondiale qui accueille chaque jour des milliers de visiteurs et patients sera enfin desservi par le métro en 2020 !

Les gares de cette future ligne, mesdames et messieurs les architectes et ingénieurs, nécessiteront tout votre savoir faire.

Elles devront bien sûr être fonctionnelles, c'est-à-dire faciles à utiliser et aisément accessibles pour chacun, y compris pour les rabattements en bus et pour les modes actifs que sont la marche à pied et le vélo.

Les correspondances avec les transports collectifs existants devront être conçues de manière à être les plus fluides possibles. Les lignes de métro du Grand Paris Express n'atteindront leur pleine utilité que si elles peuvent être rejointes aisément depuis les RER et les lignes Transilien afin de bénéficier à l'ensemble des Franciliens. Ces enjeux d'intermodalité, comme le disent les techniciens dans leur jargon, impliquent une coopération exemplaire entre le STIF, la SGP maître d'ouvrage du projet, et les opérateurs des réseaux de transport en correspondance, la RATP, RFF et la SNCF que je salue pour leur présence ce matin. Nous y veillerons tout particulièrement avec mon collègue Frédéric Cuvillier, le ministre délégué aux transports, dans le cadre du comité de pilotage du Nouveau Grand Paris que nous réunirons une fois par trimestre afin de suivre l'avancement des divers projets qui constituent le Nouveau Grand Paris des transports.

Au-delà de ces exigences fonctionnelles élémentaires, les gares de la ligne 15 devront être agréables et avoir une identité. L'architecture et le design des stations du métro conçu en 1900 par Fulgence Bienvenüe - plafond voûté, carreaux de céramique blanche, nom des stations sur fond bleu - ont autant contribué à la notoriété et à l'identité de Paris que certains monuments.

Je formule donc le souhait que les nouvelles gares que vous allez concevoir, dans le cadre de la Charte conçue par l'agence de Jacques Ferrier, puissent constituer un marqueur de la métropole « grand parisienne » en constitution !

L'esthétique fait la ville, son identité, son appropriation par celles et ceux qui y vivent ou y sont de passage. L'esthétique construit l'esprit d'un lieu et ce faisant elle est une condition majeure du bien être. Oserais-je plaider pour le droit à l'esthétique pour tous ? Je veux parler du soin que nous devons apporter à chaque espace de notre territoire en ayant bien en tête qu'au delà de la question fonctionnelle de l'usage social des lieux, il est essentiel de veiller à ce que la question esthétique ne passe jamais par pertes et profits. Parce que le beau est une forme de transcendance, un supplément de sens dans un monde où vitesse et stress nous privent d'espaces de sensibilité.

Les gares qui desserviront des territoires en développement – Noisy Champs au cœur de la Cité Descartes, Champigny-Bry-Villiers la nouvelle centralité des boucles de la Marne, Les Ardoines - moteur de la transformation de la Seine Amont, Villejuif Gustave Roussy et le projet Campus Grand Parc, Bagneux et Fort d'Issy/Vanves/Clamart avec leurs projets d'éco-quartiers, Pont de Sèvres avec les projets du Trapèze et de l'Île Séguin – joueront un rôle particulier car elles contribueront à l'émergence de nouvelles polarités urbaines.

Ces gares devront être conçues en osmose avec les quartiers qui les entoureront. Cette exigence vaut tout particulièrement pour les ouvrages techniques tels que les sites de maintenance de Champigny et de Vitry, dont je tiens à remercier les maires qui ont accepté d'accueillir ces

équipements indispensables au fonctionnement de la ligne. J'attends des architectes et ingénieurs qu'ils conçoivent pour ces ouvrages techniques des projets parfaitement intégrés à la ville qui les entoure et supports de développements urbains.

Pour certaines des gares, il pourra être intéressant d'intégrer des services, des commerces, pourquoi pas des équipements publics. Je veux que les habitants et les entreprises soient fiers de s'implanter dans ces nouveaux quartiers et soient fiers de leur gare. C'est une condition du rééquilibrage du développement régional que nous appelons de nos vœux.

Enfin, ces gares, comme l'ensemble des infrastructures de la nouvelle ligne, devront être exemplaires au plan environnemental. Éco-conception, consommation énergétique, utilisation de matériaux recyclables. Je veux que les gares du Grand Paris Express soient au top de ce qui se fait au plan mondial lorsqu'elles seront mises en service en 2020. N'oublions pas que ces gares seront toujours en fonction dans un siècle. Je vous invite donc à voir loin et à concevoir des projets durables !

Je souhaite que vos travaux puissent se nourrir du remarquable travail de concertation conduit par la SGP avec les élus et les populations, et que vos propositions puissent être largement présentées et débattues. L'époque où des architectes démiurges concevaient des projets sans aucun égard pour les territoires et les populations est – fort heureusement – révolue !

Mesdames et messieurs les architectes et les ingénieurs, vous incarnez une forme d'excellence française. Par ces temps de crises où le maussade de la vie tend à l'emporter sur l'espoir, votre compétence peut être synonyme de lendemains meilleurs.

Je souhaite donc féliciter chaleureusement l'ensemble des équipes qui ont été retenues par la SGP pour la ligne 15 sud, dont Etienne Guyot vient de mentionner les noms. Vos propositions seront observées avec attention, ici et ailleurs. Soyez créatifs et audacieux ! Je souhaite que l'intérêt général vous serve de boussole et que vous soyez pénétrés de l'importance de la cause qui est ici en jeu. Les habitants, les entreprises et les visiteurs du Grand Paris vous en seront reconnaissants.

Je vous remercie.